

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
 DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 12 décembre 2022, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 30 novembre 2022, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix
 Nombre de membres présents : 17 représentants 22 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 22 représentants 27 voix

Délibération n° BS-2022/63

Objet : Animation projet séjours et filières Destination Chartreuse

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix VIAL Cédric	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BREYTON Stéphanie CLOUZEAU Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix DOLGOPYATOFF BURLET Céline GERIN Anne	ESCARON Dominique EYMERY Clémentine GUSMEROLI Stéphane MICHALLET Bernard
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix GUIGUE Gilbert WOLFF Corine	MONIN Michelle
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BONNARDON Pierre	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix LAVAL Sylvain
7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix ENGRAND Christophe MACHON Martine PICHON-MARTIN Bertrand	

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix BERANGER Nathalie	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix MOREL Véronique à BREYTON Stéphanie
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix DELCAMBRE Philippe à LAVAL Sylvain
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	PICARD Christian à PICHON-MARTIN Bertrand
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix BÅABÅA Jimmy HABFAST Claus à CLOUZEAU Dominique	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix MILLET Régine à GUSMEROLI Stéphane

Votants (en voix) : 27
 Exprimés (en voix): 27
 Pour : 27
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Animation projet séjours et filières Destination C

L'observatoire du CRT Auvergne Rhône-Alpes estime que la Chartreuse compte près de 18 000 lits touristiques. Avec l'entrée de la communauté de communes du Lac d'Aiguebelette, le Parc de Chartreuse compte 25 500 lits touristiques dont près de 30% en résidence secondaire. L'hébergement constitue le socle de toute économie touristique. Son déploiement doit être mené en cohérence avec les clientèles et offres locales pour des filières touristiques pleinement abouties. Aujourd'hui la Chartreuse compte près d'1 touriste pour 3 excursionnistes (source Flux vision).

L'enjeu des séjours est majeur en Chartreuse pour évoluer d'une destination excursionniste à une destination de (courts) séjours et renforcer l'économie touristique locale. Le Parc de Chartreuse fait le choix de prolonger le projet d'expérimenter un poste « séjours et filières Destination Chartreuse » reposant sur l'articulation entre hébergement, offres et clientèles pour une expérience CHARTREUSE à la hauteur des ambitions partagées à l'échelle du massif.

DESCRIPTIF

Il s'agit du financement du poste de chargé(e) de projet « filières et séjours » du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2024.

L'objectif est d'être dans une démarche intégrée pour mener des actions ciblées qui apportent une vraie plus-value pour la destination et ses clientèles.

L'enjeu est de coordonner les projets de séjours en étoile et itinérances CHARTREUSE sur le massif, notamment autour des pratiques pédestres, équestres et deux roues.

Principales missions :

- Animer une concertation locale pour la définition et validation des itinéraires : prise en compte des enjeux locaux et des attentes clientèles,
- Définir les modalités et outils de pérennisation des itinéraires et suivre leur mise en œuvre,
- Définir et accompagner l'aménagement des services attenants à ces itinéraires dans les lieux publics et chez les prestataires privés dont les hébergeurs,
- Mener des actions de sensibilisation et professionnalisation des acteurs locaux et usagers,
- Veiller à la pertinence et à la cohérence des labels sur la destination (accueil vélo, ...) tant chez les hébergeurs que sur l'ensemble de la chaîne de valeur,
- Accompagner les hébergeurs pour adapter leur offre à la destination (créer et animer un collectif d'acteurs accompagnants « séjours Chartreuse »),
- Construire et animer avec les OTI un réseau d'hébergeurs itinérances.

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Salaires et charges	82 780.00 €	Région Auvergne Rhône Alpes (Valléen)	37 251.00 €
		Autofinancement	45 529.00 €
Total	82 780.00 €	Total	82 780.00 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- **D'approuver le projet et son plan de financement,**
- **D'autoriser le Président à solliciter les subventions correspondantes,**
- **D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.**

Ainsi fait et délibéré le 12 décembre 2022,

Pour copie conforme, Le Président

Publiée le

13 DEC. 2022

